Notre biosphère

Parc naturel régional de Brière

Atlas de la Biodiversité Communale

Besné

Parc naturel régional de Brière

Une autre vie s'invente ici

mairie Besné

parc-naturel-briere.com

Avant propos

SYLVIE CAUCHIE
MAIRE DE LA COMMUNE DE BESNÉ

Commune du Parc naturel régional de Brière, Besné donne à voir une richesse naturelle environnementale qui qualifie son cadre de vie. Si pour certains cela constitue un atout majeur pour notre commune, d'autres y percevront une contrainte, un frein à son développement. La réalité n'est pas aussi binaire ! Aussi, souscrire à l'élaboration d'un Atlas de la biodiversité aide à améliorer la connaissance de tous, à favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux de la biodiversité et nous conforte dans l'idée que politique de préservation du patrimoine naturel et valorisation du territoire ne sont pas antinomiques.

Cet Atlas de la biodiversité a été réalisé à partir d'inventaires existants et de données collectées sur le terrain par des experts naturalistes, la question de la biodiversité y est traitée à travers le recensement des différents types d'habitats naturels (Gazon amphibie, prairie humide oligotrophe, roselière-tourbière, Aulnaie marécageuse….) de flore patrimoniale (Gesse des marais, Pesse d'eau, Stellaire des marais) ou envahissante (Jussie à grandes fleurs, Herbe de la Pampa, Renouée du Japon) ou encore d'espèces animales (oiseaux, insectes, chauve-souris, amphibiens et reptiles). Cet inventaire précis, cartographié et illustré de nombreuses photos révèle les espèces rares, à protéger ou encore à enjeux. Autant de données qui servent à nourrir notre réflexion et à construire une vision stratégique d'aménagement du territoire.

Je vous invite à découvrir cet ouvrage riche d'informations, il devrait satisfaire les plus curieux d'entre vous ! Formidable outil pédagogique, il pourra accompagner les enseignants dans leurs actions d'éducation à l'environnement.

Bonne lecture à toutes et tous !

ÉRIC PROVOST,
PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE BRIÈRE

Notre ambition et notre engagement doivent être à la hauteur du territoire remarquable dans lequel nous vivons. Acteur de la préservation des paysages, de la faune et de la flore, le Parc naturel régional de Brière accompagne les communes s'engageant dans la construction et la mise en œuvre d'atlas. Il promeut le développement de politiques locales en faveur de la biodiversité.

Les Atlas de la biodiversité communale, dans lesquels la commune de Besné a voulu s'inscrire, sont un bel exemple de l'appui du Parc aux communes. Lancé en 2019, ce programme a d'abord intégré 8 communes volontaires sur lesquelles des inventaires et une sensibilisation des publics ont été menés : Montoir-de-Bretagne, Donges, Saint-Malo-de-Guersac, Trignac, Crossac, Pont-Château, Prinquiau et bien sûr Besné. Fort de la dynamique de ces dernières années, aujourd'hui c'est l'ensemble des communes du territoire du Parc qui ont émis le souhait de s'engager dans une démarche d'atlas.

Entre 2019 et 2020, ce ne sont pas moins de 13 802 ha d'habitats naturels qui ont été cartographiés et plus de 10 000 observations de faune collectées. Du côté des habitants, ce sont 69 animations qui leur ont été proposées, pour plus de 800 participations, alors qu'une centaine d'enfants suivaient un projet fédérateur lié aux atlas. Ensemble, l'amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel et son partage auprès des habitants n'ont jamais été aussi importants.

Produit d'une volonté politique locale, l'Atlas de la biodiversité de Besné résulte d'une opération conjointe entre la commune, le Parc, les associations partenaires, le Département de Loire-Atlantique, la CARENE et le FEDER.

Pour la première fois sur notre territoire, nous sommes alors ravis et fiers de vous présenter les résultats des Atlas de la biodiversité communale. Au cours de votre lecture, vous pourrez découvrir quelques espèces d'oiseaux parmi les 86 ayant été observées (ou entendues !) à Besné, dont une grande colonie de Spatules blanches, ainsi que les amphibiens et les libellules présents dans le bocage, ou encore la présence de roselières située dans nos marais si chers à nos yeux.

Cet atlas s'adresse à la fois aux citoyens, aménageurs et décideurs pour leur permettre de découvrir la biodiversité communale, mais aussi pour faciliter les décisions et la mise en place d'actions de préservation et de restauration de la nature.

Bonne lecture,

Qu'est-ce qu'un ABC ?

Quoi ?

Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) permet de réaliser un état des lieux global de la faune, de la flore et des habitats présents sur une commune. Cet inventaire, orchestré par le Parc naturel régional de Brière et réalisé avec des scientifiques, a pour objectif d'améliorer les connaissances de notre patrimoine naturel local et d'agir en conséquence en identifiant les enjeux. Véritable outil d'information et de sensibilisation, il permet également des prises de décisions éclairées à l'échelle communale, pour préserver la biodiversité.

Pourquoi ?

À l'échelle mondiale, les scientifiques ne cessent de nous alerter sur la dégradation de la biodiversité avec, par exemple, le déclin des populations d'insectes et d'oiseaux dans nos campagnes. À l'échelle locale et face à l'urgence de la situation, la commune de Besné a engagé un projet d'ABC sur les années 2019-2020, pour pouvoir mettre en place des actions concrètes en faveur de la biodiversité.

Comment ?

Pour améliorer les connaissances sur la faune et la flore, le Parc naturel régional de Brière a fait appel à des experts qui ont parcouru les communes engagées pour en faire l'inventaire de leur patrimoine naturel. Les groupes inventoriés sont les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, les chauves-souris, la flore et les habitats naturels, ainsi que les papillons de jour, libellules, criquets, grillons, et sauterelles en ce qui concerne les insectes.

© P.Trécul / Azuré du trèfle

© A.Launey

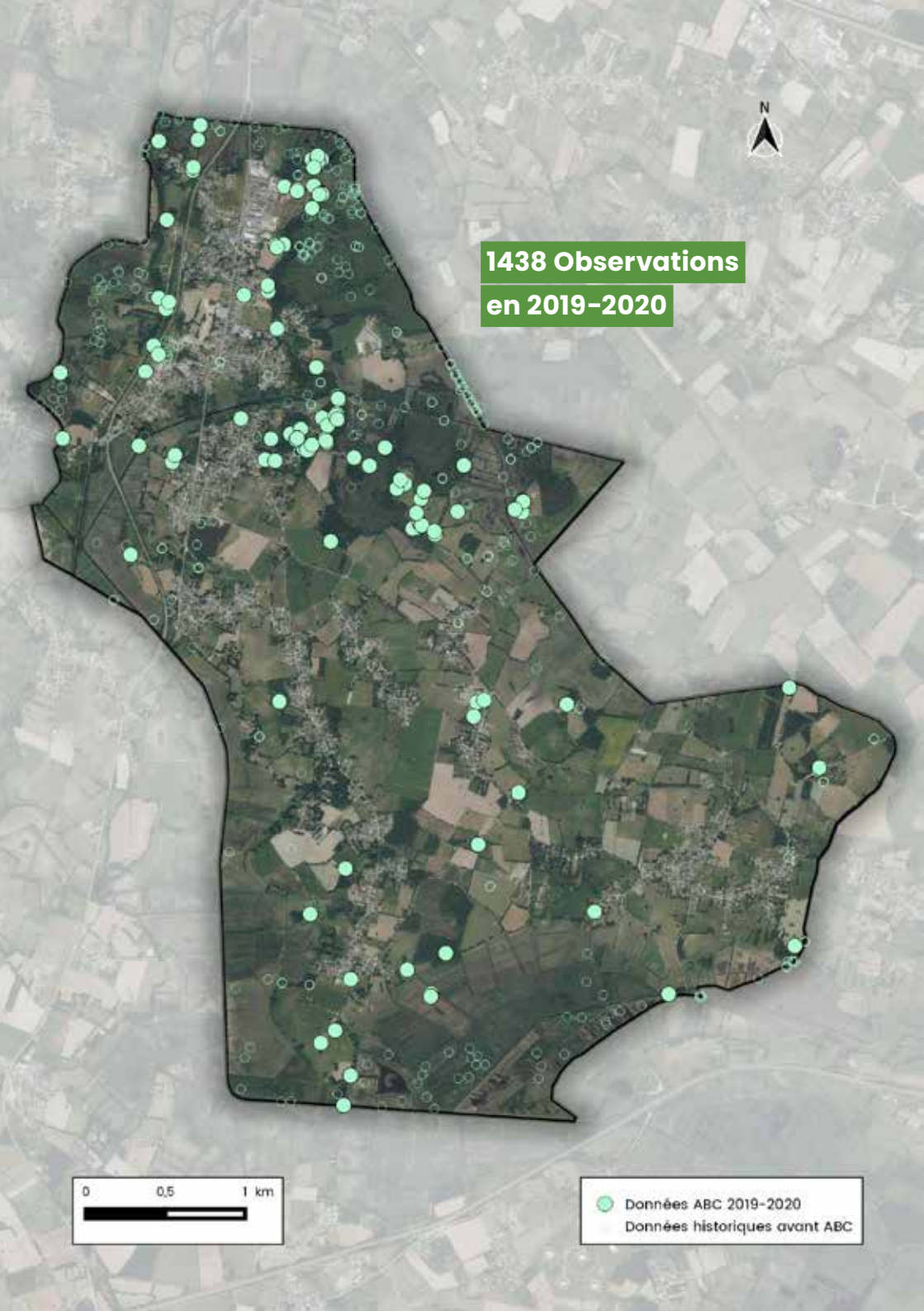
N
1438 Observations
en 2019-2020
0
0,5
1 km
Données ABC 2019-2020
Données historiques avant ABC

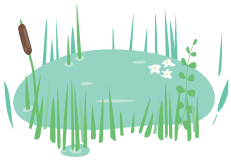

1 441 ha
habitats naturels

47
espèces de papillons de jour
(74 dans le département)

26
espèces de libellules
(60 dans le département)

32
espèces d'orthoptères
(68 dans le département)

La biodiversité de la commune de Besné en chiffres*

13
espèces de chauves-souris
(23 dans le département)

68
espèces d'oiseaux
(201 dans la région)

6
espèces de reptiles
(10 dans le département)

5
espèces d'amphibiens
(15 dans le département)

**Compilation des données ABC et des données historiques disponibles*

© P.Trécul / Oenopia doublieri

Les roselières

© J.Sanson

Elles se développent sur les rives des plans d'eau et des canaux ainsi que dans les marais soumis à des inondations prolongées. Ces végétations sont dominées par des plantes hélophytes (*i.e.* qui vit les pieds dans l'eau) telles que le Roseau commun, la Baldingère faux roseau ou le Marisque. Elles forment des formations denses qui servent d'abri à de nombreux oiseaux tels que le Bruant des roseaux et la Locustelle luscinoïde.

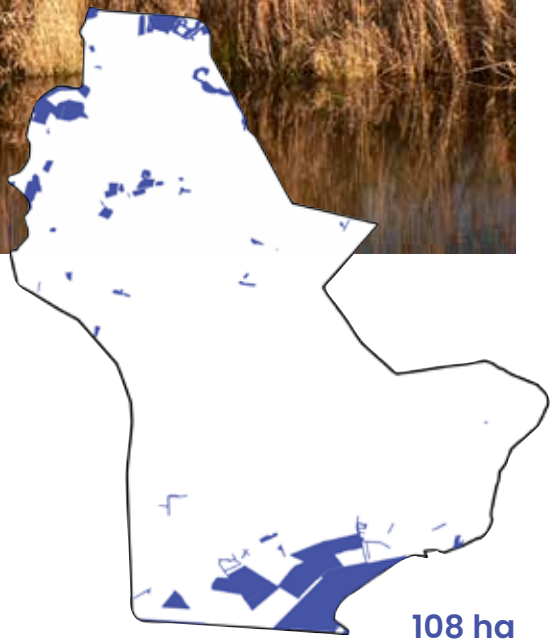

108 ha
de roselières

© J-P.Sallou

BRUANT DES ROSEAUX

Il s'agit d'un petit passereau à bec fort, de taille comparable à celle du Moineau domestique. Il affectionne les zones humides parsemées de buissons et consomme essentiellement des insectes en période estivale et automnale. Le reste de l'année, il fréquente les lisères, les cultures et les friches à la recherche de graines pour s'alimenter.

© P.Ledan

LOUTRE D'EUROPE

Ce mammifère semi-aquatique vit dans les zones humides et le long des cours d'eau. Essentiellement nocturne, sa présence n'est souvent décelée que par des indices comme ses crottes caractéristiques, appelées épreintes. Parcourant plusieurs kilomètres par nuit, la Loutre est régulièrement victime de collision routière surtout à proximité des marais et des ponts.

© M.Marquet

LA GRANDE DOUVE

Cette plante de la famille du Bouton d'or (Renonculacées), croît dans les roselières longuement inondées. Elle présente une tige creuse pouvant atteindre un mètre et plus, porte des feuilles très longues et de grandes fleurs jaunes. Le comblement et l'assèchement des zones humides constituent les principales menaces pour cette espèce protégée.

© P.Trécul

CONOCÉPHALE DES ROSEAUX

Cet insecte orthoptère (famille des criquets et sauterelles) fréquente uniquement les zones humides, le plus souvent le long des ruisseaux ou dans les prairies humides, au cœur de massifs de joncs ou de roseaux. Les pontes sont déposées dans les tiges creuses de ces plantes qui les protègent du froid et des inondations prolongées.

Bocage

© V.Benoit

Ce paysage agricole façonné par l'Homme est caractérisé principalement par des prairies de pâturage ou de fauche, avec un maillage de haies, d'alignements d'arbres et de bosquets. Il peut aussi accueillir des prairies dites "oligotrophes" ou prairies naturelles (jamais retournées ou fertilisées) accueillant des espèces rares comme des orchidées sauvages. Des mares viennent ponctuer ces paysages. Autrefois creusées pour abreuver le bétail, elles sont sources d'une biodiversité remarquable.

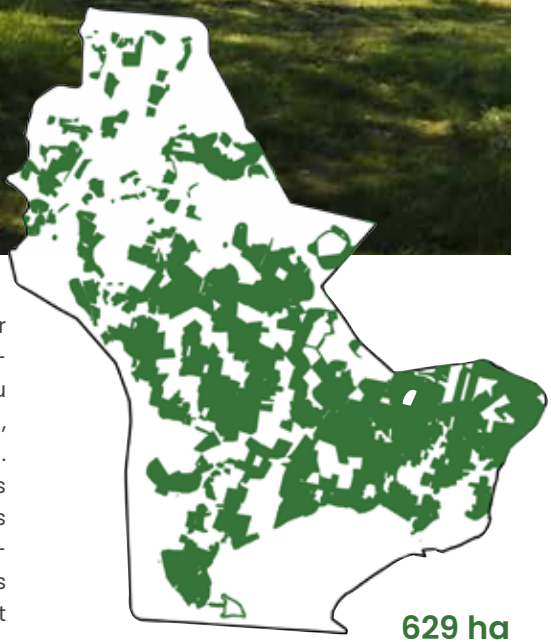

629 ha
de bocage

© L.Belier

RAINETTE VERTE

Cette grenouille au petit gabarit n'est pas pour autant des plus discrètes ! Du haut de ses 3 à 6 cm, le mâle chanteur s'égosille hardiment pour séduire, avec une puissance vocale pouvant atteindre les 90 dB. Outre cette capacité spectaculaire, la rainette verte est une excellente grimpeuse : ses ventouses lui permettent d'escalader aisément toute végétation pour s'y dissimuler.

© P.Trécul

VIPÈRE PÉLIADE

Répartie uniquement dans la moitié nord de la France, la Vipère péliade a longtemps été considérée comme dangereuse. Pourtant, l'espèce déguerpit à la moindre présence humaine. Aujourd'hui fortement menacée, la perte de bocages denses et le changement climatique sont parmi les principaux facteurs de son déclin.

© P.Trécul

LESTE DES BOIS

Malgré la raréfaction du cortège d'espèces de libellules en Brière, le territoire est un bastion pour le Leste des bois. L'espèce est présente sur l'ensemble du département, mais en raréfaction au nord de la Loire-Atlantique. Cette espèce peut être observée aux abords de mares et fossés mêmes non boisés. Elle est cependant sensible aux assèchements précoces, de plus en plus fréquents de nos jours.

© P.Sabine

GRAND MURIN

C'est l'une des plus grandes chauves-souris d'Europe (envergure : 35-45 cm). En été, les femelles forment de grandes colonies (jusqu'à plusieurs milliers d'individus) en se mélangeant à d'autres espèces. Le Grand murin chasse à la nuit noire et essentiellement au sein de milieux où le sol reste accessible (sous bois peu dense, prairies…). Isolé ou en colonies, il hiberne généralement dans les charpentes ou en cavités souterraines.

Les fourrés marécageux

© T.Baudouin

Ces fourrés se développent en marge des marais suite à l'arrêt de l'exploitation des prairies et des roselières. Ils sont dominés par le Saule roux, la Bourdaine et parfois par l'Avorte sur les sols tourbeux. Ils jouent un rôle d'abri et de zone de reproduction pour la faune notamment pour la Spatule blanche, les hérons et les aigrettes. Ils évoluent en boisement par vieillissement ou assèchement.

61 ha
de fourrés marécageux

© P.Sabine

MURIN DE NATTERER

Le Murin de Natterer est une espèce privilégiant des zones de chasses composées de boisement, haies bocagères ou autres alignements d'arbres. Il est caractérisé notamment par ses oreilles longues à l'extrémité relevée faisant penser à des skis. Il peut utiliser comme gîte de reproduction des cavités d'arbres ou des bâtiments.

© P.Trécul

MORIO

Star des marais briérons, le Morio est capable d'hiverner à l'état adulte dans des tas de bois, souches et autres abris leur évitant la morsure du froid. Au sortir de l'hiver, ils foncent vers les chatons de saule sur lesquels ils s'alimentent et puisent dans leurs dernières ressources pour y pondre jusqu'à 200 œufs. Ces derniers ressemblent à de minuscules engrenages à symétrie parfaite.

© C.Blond

AVORTE

Cet arbrisseau appelé aussi Piment royal, peut atteindre 2 m de hauteur. Caractéristique des tourbières acides, il est réputé pour son odeur fortement aromatique qui éloigne les moustiques, mais aussi pour ses vertus digestives. Cette espèce protégée en Pays de la Loire est aussi une plante tinctoriale dont ont extrait une teinture de couleur jaune.

© J-P.Saliou

SPATULE BLANCHE

Aisément reconnaissable avec la forme spectaculaire de son bec, la Spatule est une espèce migratrice appréciant les marais du territoire comme lieu de reproduction et parfois d'hivernage. Elle apprécie différents invertébrés, et est notamment friande d'écrevisses de Louisiane très présentes dans les marais. En danger au XXème siècle, sa population est depuis en extension.

Ils ont participé

Médiathèques

Votre médiathèque comme quartier général de la nature ! Elle a abrité un point relais où vous pouviez trouver toutes les informations dont vous aviez besoin sur les ABC. Vous pouviez y trouver les programmes d'animations, des renseignements sur les sciences participatives, des guides de détermination… Et bien d'autres documentations, régulièrement actualisées, pour mieux connaître la biodiversité. Elles ont aussi constitué le point de départ de nombreuses sorties nature.

Grand public

Vous aussi, vous avez participé à l'amélioration des connaissances ! Les naturalistes et scientifiques qui réalisent les inventaires ne peuvent être présents partout ! Votre implication a pu enrichir l'ABC. Au travers des animations et des programmes de sciences participatives, continuez à ouvrir l'œil et faites part de vos observations, tout en apprenant à reconnaître les espèces de votre territoire.

820 personnes ont participé aux animations ABC en 2019 - 2020

Publics scolaires

À l'école, nos naturalistes en herbe ont découvert la biodiversité autour de chez eux. Interpréter un paysage, reconnaître les oiseaux, comprendre le fonctionnement des cycles naturels… sont des thématiques que les publics scolaires ont abordé dans le cadre des projets fédérateurs, suivis par plusieurs classes réparties sur les communes du Parc. Les enfants ont alors été accompagnés à l'année par des animatrices pédagogiques, jusqu'à une restitution collective en fin d'année scolaire.

193 élèves de 3ème cycle ont participé aux projets fédérateurs

Ma commune s'engage

Un ABC est avant tout un projet participatif porté par les élus de votre commune. Il s'agit alors d'un engagement visant à intégrer la biodiversité à l'ensemble des politiques locales (urbanisme, espaces verts, enfance, culture…). Il se traduit par la mise en place d'actions concrètes portées par la municipalité, en mobilisant des outils financiers spécifiques et en partenariat avec différents acteurs locaux.

© J-P.Saliou

Action 1 : Conserver les populations de chauves-souris

Sensibles aux dérangements et à la dégradation des milieux naturels, les chauves-souris sont des animaux insectivores très précieux. Aussi pour préserver les 13 espèces présentes, notre commune s'engage à recenser les vieux arbres, à renforcer le réseau de haies et à maintenir un éclairage public adapté tant dans les villages qu'au centre-bourg.

© D.Pons

Action 2 : Préserver les sites de reproduction des oiseaux

Besné accueille de nombreux oiseaux nicheurs menacés avec en particulier une belle colonie de hérons dans les boisements marécageux ainsi que le Vanneau huppé au sein des vastes prairies humides. Pour préserver ces sites remarquables, la commune veille à l'adaptation des règles d'urbanisme et des modes d'occupation du sol.

Action 3 : Sensibiliser et mettre en valeur le patrimoine naturel

Face à la dégradation de la biodiversité, il importe que chacun de nous prenne conscience de sa richesse, de sa valeur mais aussi de sa fragilité. C'est pourquoi notre commune s'engage à favoriser la découverte de la nature et l'éducation à l'environnement.

Agissez pour préserver la biodiversité

En balade

Respectez la quiétude de la faune, surtout en période de reproduction, évitez les cueillettes excessives, gardez votre chien en laisse, restez sur les chemins et ne laissez pas de traces de votre passage.

En privilégiant les transports doux

Privilégiez le vélo ou la marche à pied, et évitez la voiture pour vous déplacer.

En consommant de manière raisonnée

Consommez des produits locaux, de saison, respectueux de l'environnement, afin de garantir l'entretien des espaces naturels, agricoles et forestiers.

En participant à la démarche scientifique

Découvrir, s'émerveiller… et inventorier ! Grâce aux différents programmes de sciences participatives, contribuez à l'amélioration des connaissances de la faune et de la flore qui peuplent notre territoire.

Au jardin

Créez un lieu favorable à l'accueil de la biodiversité dans votre jardin, en laissant un espace évoluer naturellement, en plantant des végétaux locaux adaptés, en construisant des abris et nichoirs…

En s'impliquant dans des organismes dédiés

Soutenez ou rejoignez les structures ou associations locales qui agissent pour la biodiversité.

En observant et restant curieux

Se promener, écouter, observer la biodiversité, participer à des sorties nature, des conférences et animations… pour mieux la connaître et mieux la protéger.

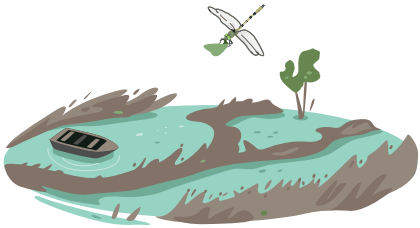

Ils nous accompagnent

© P.Trécul / Apis mellifera

Pour les expertises naturalistes

ACROLA
Inventaires des oiseaux
acrola.fr

GRETIA
Inventaires des papillons de jour, odonates et orthoptères.
gretia.org

BRETAGNE VIVANTE
Inventaire botanique et des habitats naturels.
bretagne-vivante.org

GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON
Inventaire des chiroptères.
gmb.bzh

Pour les animations grand public

Atlas Entomologique Régional (AER)

Connaître & Protéger la Nature Les Mulots chevelus

Connaître & Protéger la Nature Curieux Par Nature

Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique (GNLA)

LPO Antenne Loire-Atlantique

CPIE Loire océane

Muséum national d'Histoire naturelle

Office National des Forêts

Terre d'avenir

PHOTO DE COUVERTURE
© Patrick Trécul / Chardonneret élégant

© P.Trécul / Argus bleu

De 2019 à 2023, les ABC ont été financés par l'ensemble des communes du Parc naturel régional de Brière, et :

Cofinancé par l'Union européenne

Loire Atlantique

saint-nazaire agglo

© 2021 - Conception et réalisation : Parc naturel régional de Brière